



2 mai 2016

(16-2464)

Page: 1/1

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

CERTIFICAT PHYTOSANITAIRE

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE COSTA RICA

La communication ci-après, datée du 27 avril 2016, est distribuée à la demande de la délégation du Costa Rica.

1. Le gouvernement costaricien informe le Comité que le Service phytosanitaire de l'État a adopté un nouveau modèle de certificat phytosanitaire de manière à satisfaire à des critères de sécurité plus stricts et à garantir son authenticité.

2. On trouvera le Système de vérification des certificats d'exportation du Costa Rica et un exemplaire du nouveau modèle de certificat phytosanitaire à l'adresse ci-après: <http://www.sfe.go.cr/>, en cliquant sur les liens: "Consultas en línea" (consultations en ligne), "Consulta de Certificados Fitosanitarios" (consultation de certificats phytosanitaires) et "Descargue una muestra" (téléchargez un exemplaire du modèle de certificat).

3. Les dates d'entrée en vigueur du nouveau certificat phytosanitaire sont les suivantes:

- 25 avril 2016 aux points de sortie Peñas Blancas et Paso Canoas;
- 2 mai 2016 au point de sortie Puerto Caldera;
- 9 mai 2016 au point de sortie Puerto Limón;
- 16 mai 2016 aux points de sortie suivants: aéroports internationaux Juan Santamaría et Daniel Oduber.

4. Pendant un certain temps, les deux modèles de certificat phytosanitaire seront en circulation car certains certificats sont actuellement examinés et en transit vers les pays de destination.
